

BAREME - HONORAIRES NEGOCIATIONS IMMOBILIERES
POUR LA VENTE : APPARTEMENTS, MAISONS INDIVIDUELLES, GARAGES, IMMEUBLES ET TERRAINS A BATIR

Prix du Bien	Honoraires (T.T.C)
De 0 € à 35 000 €	Maximum de 20 %
35 001 € à 60 000 €	Maximum de 15 %
60 001 € à 100 000 €	Maximum de 12 %
100 001 € à 150 000 €	Maximum de 10 %
150 001 € à 200 000 €	Maximum de 8 %
Plus de 200 001 €	Maximum de 7 %

BAREME - HONORAIRES POUR LA VENTE D'UN PAS DE PORTE OU D'UN FONDS DE COMMERCE

Montant : **20 % TTC (Maximum)** sur le montant du prix de vente Net Vendeur

BAREME - HONORAIRES POUR LA NEGOCIATION DES MURS COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS

Montant : **10 % TTC (Maximum)** sur le montant du prix de vente Net Vendeur

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur (Conformément au mandat). Tous les prix indiqués par l'agence tant sur la vitrine que dans les publicités s'entendent honoraires de négociation TVA incluse au taux de 20 %.

Ces pourcentages s'entendent toutes taxes comprises sur le montant du prix de vente Net Vendeur

BAREME DE LOCATION

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 et par la loi ALUR (Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) du 24/03/2014 publiée au journal officiel (loi n° 2014-366)

Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :

8 € T.T.C. / m² de surface habitable à la charge du locataire et 8 € TTC / m² de surface habitable à la charge du bailleur

Etat des lieux d'entrée :

3 € T.T.C. / m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC / m² de surface habitable à la charge du bailleur

Honoraires pour les baux Code Civil

2 mois de loyer Hors charges

Honoraires pour les baux de garages / parkings

90 € TTC à la charge du locataire et 90 € TTC à la charge du bailleur

Les montants s'entendent TVA comprise au taux en vigueur de 20%.

BAREME GESTION LOCATIVE

GESTION URBAINE

Honoraires : *6,5 % HT des sommes encaissées à la charge du bailleur (+TVA)*

GESTION RURALE

Honoraires : *7,30 % HT des sommes encaissées à la charge du Bailleur (+ TVA)*

TVA en sus au taux en vigueur de 20%.